

Magazine



© Benjamin Maxant

Grand angle

Dans les coulisses du service Enfance et Petite Enfance

INITIATIVES P. 13

Bénéficiez d'un financement LEADER pour vos projets

D'UNE COMMUNE À L'AUTRE P.18

Nouveaux sentiers VTT dans les Terres Noires

L'ENTRETIEN P. 21

Raphaëlle Farnarier Jorgensen, productrice de pois chiches aux Mées

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE

- De nouveaux sentiers VTT dans les Terres Noires
- Home/land : une installation intimiste et participative
- De nouveaux aménagements à Sainte-Croix du Verdon
- Amélioration du sentier de découverte du lac de Saint-Léger
- Mon projet de boutique : sept nouvelles inaugurations en 2024
- Quatre réunions publiques sur le SCoT

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE

Petits pas, grands projets : le service enfance et petite enfance à l'honneur

p.20 DÉCRYPTAGE

Modernisation de la collecte des déchets

p.13 INITIATIVES

Nouvelle programmation LEADER
Espace de coworking Diniapolis-La Fabrique

p.21 L'ENTRETIEN

Raphaëlle Farnarier Jorgensen, productrice de pois chiches aux Mées

p.14 L'AGGLO EN ACTIONS

- Des visites gratuites de l'Atelier 7.7
- Dernière étape dans la rénovation du centre culturel Simone-Signoret
- Des solutions pour trier ses biodéchets
- L'abattoir de Seyne relance son activité

p.22 À VOUS L'OBJECTIF

p.23 TRIBUNES POLITIQUES

p.16 PROCHE DE VOUS

Les Zones d'Activité Économique de Provence Alpes Agglomération

© Cynille de Villele, Ville de Digne



ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants de Provence Alpes Agglomération,

Les premières années de vie sont essentielles pour le développement des enfants. C'est pourquoi Provence Alpes Agglomération s'engage pleinement aux côtés des familles en les accompagnant et en proposant des lieux d'accueil de qualité offrant un environnement sécurisant et stimulant pour leurs enfants.

Avec un budget annuel dédié de 3,2 millions d'euros, la communauté d'agglomération gère et soutient une vingtaine de structures enfance et petite enfance, générant près de 150 emplois sur le territoire avec le soutien du Département, de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Cette année, nous sommes parvenus à réduire de manière significative le nombre de familles en attente d'une place en crèche. Les mois à venir permettront par ailleurs de voir aboutir la rénovation complète de la crèche de Moustiers ainsi que le recrutement d'une psychologue pour renforcer le soutien aux équipes et aux familles.

Notre objectif est clair : pérenniser et continuer à améliorer ces services de proximité essentiels, malgré les défis économiques actuels. En effet, le Projet de loi de finances 2025 proposé par le Gouvernement représente une menace sérieuse pour la qualité des services publics essentiels à la population puisqu'il prévoit, au moment où je vous écris, une ponction budgétaire inédite de près de 10 milliards d'euros sur les recettes des collectivités territoriales.

Les investissements des collectivités vont, de fait, être impactés avec un retentissement à la baisse sur la commande publique et donc moins de travail pour les entreprises, notamment dans le bâtiment. C'est insupportable. Les collectivités territoriales sont depuis longtemps devenues résilientes. C'est au Gouvernement de faire maintenant le nécessaire pour préparer l'avenir et sortir notre pays de cette impasse budgétaire.

Restons unis et déterminés pour défendre nos valeurs et assurer un service public de qualité pour tous. ●

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de
Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains

Décembre 2024

Ouverture du site du Fanget

Avec de nombreuses activités et soirées proposées tout au long de la saison.

Plus d'infos : Programme complet à retrouver sur la page Facebook Le Fanget
Site Nordique de Pleine Nature & Auberge Montagnarde

Janvier 2025

L'archéologie à l'honneur

- 7 janvier : Vernissage de l'exposition de l'ARDA-HP suivie d'une conférence ;
- 14, 21 et 28 janvier : Conférences ;
- 15 et 22 janvier : Ateliers de fouilles archéologiques / jeune public.
Inscriptions recommandées.
À la médiathèque de Digne-les-Bains.

Plus d'infos : www.paam.fr

13 janvier au 28 février

Exposition autour du souffle

Galerie de l'école d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

15 janvier

Cérémonie des vœux à la Population

À 18 h au Palais des Congrès à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.provencealpesagglo.fr

23 au 26 janvier

Nuits de la Lecture

Dans le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération.

Plus d'infos : www.paam.fr

24 janvier

**Lecture musicale
« L'homme qui vient »**

Par Felix Chabaud accompagné de
Christiane Ildevert
À 18h30 à la médiathèque des Mées
Inscriptions recommandées.

Plus d'infos : www.paam.fr

5 février

**« Ciné Lune de poche »
Un spectacle poétique et contemplatif**

Proposé par la compagnie Chabraque
À destination des tout-petits, dès 3 mois
À 10h à la médiathèque de Digne-les-Bains
À 16h30 à la médiathèque des Mées
Inscriptions recommandées

Plus d'infos : www.paam.fr

26 février

Atelier créatif

« Les gens, les gens...Mais ça n'existe pas les gens ! »
Animé par l'illustratrice Elodie Perrotin
À 10h à la médiathèque du Chaffaut-Saint-Jurson
À 15h à la médiathèque de Digne-les-Bains
Inscriptions recommandées

Plus d'infos : www.paam.fr

12 mars

**Concert de François Morel
et Antoine Sahler**

Dans le cadre des Echappées du Théâtre Durance
À 19h à la salle des fêtes de Peyrus
Billetterie uniquement sur place
Tarif plein : 5 € / solidaire : 3 €

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

15 au 22 mars

**Portes ouvertes
de la classe préparatoire aux écoles
supérieures d'art à l'IDBL**

24 avenue Saint-Véran
à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

24 mars au 6 avril

ÉCOUTE - Quinzaine son & musique

Temps fort unique autour de l'écoute partagée, de la musique et de l'art de jouer avec les sons
Au programme : quatre spectacles, des ateliers de pratique et des rencontres.
Théâtre Durance
Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

1^{er} avril

Réouverture du Musée Promenade

Parc Saint-Benoît à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

26 avril

**« Animons la couleur »
Atelier théâtre - arts plastiques**

Fabrication et mise en scène d'une silhouette à manipuler
Avec Coralie Maniez de la compagnie Ecailles
À partir de 7 ans, sur réservation
Théâtre Durance
Les Lauzières, Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

26 et 27 avril

De Ferme en Ferme

Portes ouvertes et animations
À la découverte des savoir-faire et pratiques agricoles du territoire.

13 et 14 juin

Festival Les Escapades

15^e édition
Concerts gratuits en plein air
Plateau des Lauzières,
Château-Arnoux-Saint-Auban

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

23 au 27 juin

**Portes ouvertes des ateliers de l'IDBL
et exposition de fin d'année**

École d'art IDBL

24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

**En savoir plus
www.agenda-onsort.fr**

Retrouvez toute l'actualité de Provence Alpes Agglomération sur
Provence Alpes Agglomération
www.provencealpesagglo.fr

Provence Alpes Agglo Magazine N°6 - Décembre 2024

Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers
Rédaction : Julia Vuillier-Devillers et services communautaires
Conception graphique et mise en page : Mathilde Boudin-Queyrel
Photos : Provence Alpes Agglomération, sauf mention contraire
Imprimerie : Pigment Noir - imprimé sur papier certifié FSC
Tirage : 24 230 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal : N° ISSN 2826-9284

Provence Alpes Agglomération
BP 90153 - 4 Rue Klein
04990 Digne-les-Bains cedex
Tel : 04 92 32 05 05



© Cyrille de Villele, Ville de Digne



1 | 22 au 25 août
Foire de la Lavande

À l'occasion de cette 101^e édition de la Foire de la Lavande, un Espace Terroir était proposé par Provence Alpes Agglomération dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial pour mettre à l'honneur la richesse des savoir-faire alimentaires et artisanaux locaux. Rencontres, animations culinaires, ateliers d'initiation, balades gourmandes, jeux... Une dizaine de temps forts y étaient organisés en plus des animations et dégustations proposées en continu sur les stands des 50 exposants. ●

2 | 20 au 22 septembre
Festival de l'Outdoor et de la Rando

Pour sa 20^e édition, la Fête de la rando s'est transformée en véritable festival avec pas moins de 80 activités et sorties organisées sur trois jours dans de nombreuses communes, une soirée de lancement, un village outdoor et des animations, projections, concert et spectacle gratuits ! Mettant en valeur la diversité exceptionnelle des activités de pleine nature offertes sur le territoire, cette programmation enrichie a séduit plus de 2000 participants de tous âges venus de divers départements. ●

3 | Du 23 septembre au 18 octobre
Exposition «Matières fertiles» à l'IDBL

Cet automne, l'école d'art intercommunale IDBL à Digne-les-Bains a présenté l'exposition «Matières fertiles» proposée par l'artiste Cédric Caprio et les ateliers de gravure et de volume de l'école autour des enjeux de l'économie circulaire dans l'art contemporain. En lien avec cette exposition, une conférence inspirante a été organisée avec Cédric Caprio pour permettre au public de découvrir son approche. ●

4 | 26 septembre
Educ Tour de l'économie circulaire

Cette 7^e édition de l'Educ Tour de la Région a conduit les élus locaux, référents régionaux et services des collectivités voisines dans les communes de Volonne, Champtercier et Digne-les-Bains, à la découverte d'initiatives locales liées à l'économie circulaire (biodéchets, écoquartier, lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage des matériaux du BTP,...). La journée était menée par René Villard, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à la gestion et à la prévention des déchets, et Patrick Vivos, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à la stratégie de développement économique. ●

5 | 29 septembre
**Spectacle musical
Prévert en Archipel**

Créé par le collectif Ensemble Gaugalin de l'association À Sa Portée, ce spectacle poétique alliait musique et créations plastiques autour des poèmes de Jacques Prévert. Il a été proposé par le réseau des médiathèques de l'agglomération dans différentes communes du territoire dont l'espace Notre-Dame à Volonne (en photo) mais aussi la médiathèque de Digne-les-Bains, l'EHPAD des Mées et l'EHPAD Notre-Dame du Bourg à Digne-les-Bains. ●

6 | 9 au 12 octobre
**Journée nationale du commerce
de proximité, de l'artisanat
et du centre-ville**

Durant quatre jours, les commerçants, artisans et restaurateurs du centre-ville de Digne-les-Bains ont proposé divers ateliers et animations à l'occasion de cet événement organisé dans le cadre du programme Action cœur de ville, par la Ville de Digne-les-Bains et l'Association Cœur de Ville, en partenariat avec Provence Alpes Agglomération, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le Réseau Initiative Alpes Provence. De nombreux acteurs locaux étaient également mobilisés pour valoriser un centre-ville animé sur les thèmes de la mobilité, de l'accessibilité, de la culture, de la jeunesse et du sport. ●



© Cyrille de Villele, Ville de Digne

© Cyrille de Villele, Ville de Digne

Économie

Dispositif d'exonération
France Ruralités

Depuis le 1^{er} juillet 2024, le zonage France Ruralités Revitalisation (FRR) remplace les zones de revitalisation rurale (ZRR) et s'applique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Dans le cadre de ce dispositif, Provence Alpes Agglomération a adopté, lors du conseil du 12 septembre 2024, une exonération de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour favoriser l'implantation, l'agrandissement et la reprise d'entreprises sur son territoire. Ces exonérations s'appliquent aux créations ou reprises d'établissements exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale ainsi qu'aux médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires. L'exonération de la CFE est valable pendant 5 ans suivis d'un abattement dégressif. ●



Biodiversité

Création des premières
mares pour le Marathon
de la biodiversité

En 2022, Provence Alpes Agglomération se lançait dans un ambitieux « Marathon de la biodiversité ».

L'objectif? Planter 10 km de haies et créer 10 mares à l'échelle du territoire d'ici 2025 pour contribuer à préserver la biodiversité et les ressources naturelles locales. Portée et soutenue financièrement par l'Agence de l'eau, cette initiative permet à des communes, agriculteurs et propriétaires fonciers de bénéficier d'un accompagnement et d'un financement de l'agglomération pour la réalisation de mares ou de haies. Cet hiver marque une étape clé dans le projet avec la création des premières mares sur sept sites répartis entre Mallemoisson et Le Chaffaut-Saint-Jurson. En 2025, quatre nouvelles mares verront le jour à Seyne, Beyne, Les Mées et Volonne. La plantation de haies, débutée en 2023, se poursuit également avec huit nouveaux porteurs de projets mobilisés pour la réalisation de 4 km de haies cet hiver. ●

Culture

Soutien aux pratiques musicales

Provence Alpes Agglomération soutient activement l'accès aux pratiques musicales sur son territoire. Elle assure le fonctionnement de l'école de musique de Saint-Auban qui permet chaque année à près de 180 élèves de pratiquer divers instruments. Pour l'année 2023-2024, un budget de 181 652,70 € a été dédié à cet établissement, géré par les Centres Musicaux Ruraux dans le cadre d'un marché de prestation de services.

En tant que membre du syndicat mixte du conservatoire des Alpes-de-Haute-Provence, elle a également versé, en 2024, une contribution de 560 536 € au conservatoire à rayonnement départemental qui joue un rôle essentiel dans la formation musicale des jeunes. Enfin, un soutien annuel de 21 000 € est dédié à l'Atelier de Musiques Improvisées qui accompagne les artistes-créateurs locaux dans leurs projets artistiques et accueille régulièrement des musiciens de renommée nationale et internationale. ●

Médiathèques

Intégration de la bibliothèque de Malijai
au réseau de Provence Alpes Agglomération



Le lundi 9 septembre 2024 a eu lieu la cérémonie d'intégration de la bibliothèque de Malijai au réseau de lecture publique de l'agglomération qui compte désormais 17 structures. Ses usagers ont ainsi accès à l'ensemble de l'offre proposée par le réseau, soit un catalogue de 250 000 documents ainsi qu'un service numérique de vidéos à la demande, de formations, de tutos et de cours en ligne. ●

Médiathèques

Novembre :
le mois de la BD

Pendant un mois, le réseau des médiathèques a mis à l'honneur la BD à travers des spectacles, expositions, conférences, rencontres, projections, signatures et ateliers proposés gratuitement sur tout le territoire.

16 invités étaient présents pour partager leur passion du 9^e art à l'occasion de cette troisième édition du Mois de la BD. ●

Le chiffre

155 000 € TTC

ont été investis par Provence Alpes Agglomération en 2024 pour le remplacement de 350 luminaires par des luminaires LED sur 17 communes.

Ces travaux permettent de réduire de 60 % en moyenne la consommation liée à l'éclairage public.

GEMAPI - Prévention des inondations

Travaux de renforcement de la digue du Grand Justin

À Digne-les-Bains, la digue du Grand Justin a fait l'objet de travaux réalisés entre septembre et décembre 2024. L'objectif était de renforcer la digue sur 670 mètres de linéaire afin de prévenir les risques d'effondrement et d'inondation. Des blocs d'enrochement ont été placés à 2,5 m sous le lit de la rivière pour protéger l'ouvrage jusqu'à la hauteur de crue centennale. Portée par Provence Alpes Agglomération dans le cadre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), cette opération était chiffrée à 1 million d'euros HT, financés avec l'aide de l'État dans le cadre du Fonds Vert. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat Mixte Asse Bléone. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des chantiers réalisés depuis 2018 sur les digues de la Bléone dans la traversée de Digne-les-Bains et de ceux finalisés en début d'année sur la digue des Eaux-Chaudes. ●

Sport-santé

Des programmes d'activités physiques
adaptées pour prendre soin de sa santé

La maison Sport Santé Provence Alpes propose plusieurs programmes d'activités physiques adaptées pour se (re)mettre au sport et prendre soin de sa santé :

- Un programme de 12 semaines dédié aux personnes diabétiques de type 2 comprenant des activités physiques adaptées et des séances d'éducation thérapeutique, sur prescription médicale. Tarif : 20 €.
- Un programme « Retour au sport » avec 12 semaines d'activités physiques adaptées, ouvert aux personnes ayant une maladie chronique, une affection de longue durée et aux personnes de plus de 60 ans, sur prescription médicale. Tarif : 30 €.
- Un programme « Sport pour tous » destiné aux seniors des quartiers prioritaires de Digne-les-Bains, permettant de découvrir, de façon ludique, diverses activités sportives. Gratuit. ●

L'un de ces programmes vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter le centre médico-sportif 04 pour plus d'infos ! Contact: cms04000@orange.fr – 06 71 08 53 73 ou 04 92 32 05 65.



Géoparc
Participation au 8^e Congrès des Géoparcs Mondiaux
de l'UNESCO en Asie-Pacifique

En septembre, une délégation de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, composée notamment de Patricia Granet-Brunello, présidente de Provence Alpes Agglomération, et de Bernard Teyssier, président de l'entente intercommunale du Géoparc de Haute-Provence, a été invitée d'honneur du 8^e Congrès du réseau Asie-Pacifique des Géoparcs mondiaux de l'UNESCO. Cet événement, qui a réuni 800 participants de 19 pays à Cao Bang, au Vietnam, marquait également le 20^e anniversaire du Réseau mondial des géoparcs (GGN). Au cours du séjour, la délégation a renouvelé son partenariat avec le géoparc de Cao Bang et découvert des paysages géologiques remarquables ainsi que des initiatives de développement durable portées dans la région. ●

PAT

Enquête sur les
consommations alimentaires
des touristes

Les touristes cherchent-ils à consommer des produits locaux pendant leur séjour sur le territoire? Si oui, y parviennent-ils? Où? ... Pour répondre à ces questions, une enquête quantitative est actuellement menée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie auprès de 1 000 vacanciers du territoire. Elle a débuté cet été et s'achèvera début 2025 pour couvrir plusieurs saisons touristiques. Portée dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Provence Alpes Agglomération en partenariat avec les collectivités voisines (CCAPV et Jausiers), cette initiative bénéficie d'un financement du FNADT dans le cadre d'un appel à projets Espace Valléen / PAT. Elle permettra d'alimenter une réflexion plus globale sur l'amélioration de l'approvisionnement du secteur touristique en produits locaux. ●

Commerces

« Le Coin des artisans »,
une boutique
artisane éphémère
à Digne-les-Bains

Cet automne, une boutique éphémère partagée a été aménagée rue de l'Hubac à Digne-les-Bains, rassemblant les créations de 14 artisans issus du département (bijoux, décorations florales, céramiques, poteries...).

Cette initiative était portée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en partenariat avec Provence Alpes Agglomération dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. ●

+ d'infos : Le Coin des artisans - 33 rue de l'Hubac à Digne-les-Bains. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h jusqu'au 28 décembre.



Le service enfance et
petite enfance de
Provence Alpes Agglo

Un budget de
3,2 millions d'euros/an

Une **vingtaine**
de structures

150 emplois générés

Grand angle



Découvrez le service enfance et petite enfance de Provence Alpes Agglomération



Entretien avec Sonia Fontaine, vice-présidente
de Provence Alpes Agglomération déléguée à
l'enfance et à la petite enfance

Quelle est la place accordée à l'enfance et à la petite enfance dans la politique générale de Provence Alpes Agglomération ?

La petite enfance constitue une période cruciale dans le développement de l'enfant. Il est donc essentiel de garantir un accueil de qualité adapté aussi bien aux situations des familles qu'aux besoins des enfants. Provence Alpes Agglomération l'a bien compris et a fait de ce domaine l'une de ses priorités. Dans le cadre de sa compétence « Études, création et gestion de structures concernant l'enfance, la petite enfance », elle alloue chaque année un budget de près de 3,2 millions d'euros aux structures de la petite enfance et aux accueils de loisirs du territoire, pour les communes ayant transféré la compétence.

Le service Petite enfance bénéficie du soutien de la CAF et de la MSA, et fonctionne en lien avec un ensemble de structures parmi lesquelles les services du département (DDJES, PMI, CDES), le CAMSP et le REAAP.

Concrètement, à quels objectifs répond le service petite enfance de l'agglomération ?

Notre territoire compte un relais petite enfance pour 52 assistantes maternelles agréées, ainsi qu'un relais itinérant, 10 crèches et 7 accueils de loisirs, tous gérés ou soutenus par Provence Alpes Agglomération.

Compte tenu du contexte national, l'un des grands enjeux est tout d'abord de pérenniser le fonctionnement de ces structures de proximité malgré la hausse des coûts, tout en évitant la pénurie de personnel. L'objectif est ainsi de continuer à garantir une qualité de service sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2017, la reprise de la compétence Petite enfance par l'agglomération va dans ce sens. Elle permet de s'appuyer sur une vision plus globale et cohérente des besoins des familles du territoire, de mutualiser les moyens pour une meilleure gestion des structures, de proposer une offre diversifiée et équitable pour tous, de développer des projets pédagogiques innovants et de faciliter la coordination avec les politiques publiques.

Pouvez-vous nous présenter, plus précisément, les actions mises en place par l'agglomération pour garantir la qualité de l'accueil des enfants ?

Tout d'abord, nous avons un service bien structuré avec une responsable qui assure la coordination des crèches et des accueils de loisirs ainsi que l'animation d'un réseau de partenaires. Nous avons également la chance d'avoir des équipes qualifiées et très motivées, que je remercie d'ailleurs sincèrement. Ce sont elles, en grande partie, qui sont garantes de la qualité du service. Pour renforcer l'attractivité de ce service, la collectivité a fait le choix de revaloriser ces métiers ces deux dernières années et d'encourager la formation des agents.

Des réunions de coordination sont régulièrement organisées pour favoriser les échanges de pratiques entre les directrices et directeurs des structures petite enfance et des accueils de loisirs. Ces réunions se font en présence de la responsable de service et,

pour la Petite enfance, de l'infirmière référente santé, recrutée en 2020 pour intervenir sur l'ensemble des accueils et refondre leurs protocoles de santé.

Enfin, il y a un an, nous avons mis en place une commission d'attribution des places en crèches avec une centralisation des demandes par le relais petite enfance. Nous sommes très satisfaits de voir que cette organisation permet de répondre au mieux aux demandes puisque seules 37 familles du territoire sont aujourd'hui sur liste d'attente pour une place en crèche (contre 150 en 2023).

Quelles nouvelles améliorations sont attendues en 2025 ?

Au-delà du service de garde, l'accueil d'un jeune enfant intègre une dimension pédagogique essentielle, soutenue par un projet éducatif territorial. Un gros travail de concertation est actuellement mené pour mettre à jour ce document.

Afin de renforcer le soutien à la parentalité, une psychologue est également en cours de recrutement. Elle interviendra sur l'ensemble des structures pour soutenir les agents dans leur pratique, réaliser des observations auprès des enfants mais aussi proposer des permanences à destination des familles qui le souhaitent.

Débutée en 2024, la rénovation de la crèche de Moustiers aboutira elle aussi au cours des prochains mois, offrant aux jeunes enfants et au personnel des locaux agrandis, ergonomiques et confortables.

Enfin, un audit sera lancé en 2025 pour définir le projet de reconstruction de la crèche des Augiers à Digne-les-Bains ; un chantier inscrit au plan pluriannuel d'investissement de la collectivité. ●

Reportage

Au plus près des besoins **des jeunes enfants**

7h15, l'équipe de la crèche Les Gar'nements à Mallemoisson prépare les espaces et le matériel dédié aux jeunes enfants accueillis dans la structure. Quinze minutes plus tard, les premières familles arrivent. Pour certains, la nuit a été difficile, d'autres, au contraire, sautillent déjà, sourire aux lèvres, impatients de rejoindre l'espace de jeux.

« **On adapte toujours l'accueil à la famille et au moment.** On prend le temps de savoir comment va l'enfant et, si besoin, d'échanger sur les difficultés ou préoccupations des parents, explique la directrice Stéphanie Le Gac. Selon leur âge et leurs besoins, différents rituels de séparation peuvent se mettre en place pour faciliter la transition. Certains enfants vont, par exemple, vouloir récupérer leur doudou quand d'autres préféreront rester un temps dans les bras d'un agent avant d'aller jouer... » De l'accueil aux activités en passant par les repas, les espaces de sommeil et le mobilier, tout est fait pour **respecter au mieux le rythme, les besoins et les envies des jeunes enfants.** « Nous proposons toujours plusieurs activités pour permettre aux

enfants de choisir et de naviguer de l'une à l'autre en fonction de leurs envies », affirme Stéphanie.

En plus des différentes activités organisées par l'équipe (lectures, chant, peinture, collage de gommettes, circuits en draisiennes...), **des animations spécifiques sont proposées quotidiennement** en lien avec des intervenants et structures extérieures. « *Chaque lundi par exemple, un musicien vient animer un atelier d'éveil musical. On organise aussi des sorties à la médiathèque et des ateliers pâtisserie, relaxation, contes...* » Avec les enfants, les propositions les plus simples sont parfois les plus appréciées... « *Les enfants adorent les sorties qu'on fait chaque semaine en forêt. C'est un lieu d'observation merveilleux où les bruits du ruisseau et du vent invitent à l'éveil des sens* », note Stéphanie. La crèche Les Gar'nements accueille un total de 30 enfants âgés de 3 mois à 3 ans, encadrés par 14 professionnels de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture ou diplômées d'un CAP petite enfance). Elle fait partie des cinq crèches du territoire directement gérées par l'agglomération. ●



Des ateliers intergénérationnels
À Digne-les-Bains, la crèche Les Premiers pas et le P'tit jardin organisent régulièrement des moments de partage intergénérationnels en partenariat avec les EHPAD, résidence senior et accueil de jour de la ville. Ces moments très appréciés des enfants comme des personnes âgées sont une façon de réduire le clivage entre les générations en favorisant la transmission, l'échange, et la création de liens.

Les structures petite enfance en chiffres

- 10** crèches offrant 211 berceaux dont
- 5** directement gérées par Provence Alpes Agglomération offrant 125 berceaux à Digne-les-Bains, Beynes, Moustiers-Sainte-Marie et Mallemoisson
- 5** crèches associatives soutenues matériellement et financièrement par l'agglomération offrant 86 berceaux à Digne-les-Bains, Seyne, Montclar et Volonne
- 1** relais petite enfance (RPE) et un relais itinérant pour 52 assistantes maternelles offrant 96 places

Renouvellement du Projet Educatif Territorial

En 2019, Provence Alpes Agglomération a élaboré un Projet Educatif Territorial : un document reprenant un ensemble de valeurs, d'objectifs et d'axes éducatifs servant de cadre aux projets pédagogiques des structures enfance et petite enfance du territoire. Réalisé en concertation avec tous les directeurs et directrices, ce document permet de renforcer la cohérence et la continuité de l'accueil à l'échelle du territoire. En 2025, il sera réactualisé de sorte à le mettre en conformité avec les nouvelles lois (notamment la loi Norma) et à intégrer les nouveaux projets portés par l'agglomération.

Enfance et Petite enfance

Travaux

La rénovation de la crèche de Moustiers

bientôt terminée



Après plusieurs mois de travaux, la rénovation complète de la crèche de Moustiers touche à sa fin. Ce vaste chantier avait pour objectif **d'augmenter le confort thermique** du bâtiment été comme hiver, de le mettre aux normes et **d'agrandir les locaux de près de 70 m²**, tout en améliorant les conditions d'accueil des jeunes enfants et les conditions de travail du personnel. « *On passe de locaux vétustes à des espaces quasi neufs et beaucoup plus fonctionnels* », souligne Aurélie Angilieri, co-directrice de la crèche. Les travaux ont permis l'agrandissement des dortoirs et de la salle de jeu, la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ainsi que l'aménagement d'un vestiaire, d'espaces de rangement et d'une salle de pause pour le personnel. La reconfiguration des locaux

a également été pensée pour optimiser leur fonctionnalité et faciliter la surveillance des enfants grâce à une vue panoramique sur les différents espaces.

Une cuisine de réchauffage a été aménagée pour proposer aux familles **un nouveau service de repas bios et locaux** fournis par un prestataire. Enfin, un abri-poussettes et **une terrasse ombragée bioclimatique de 100 m²** ont été créés à l'extérieur du bâtiment qui a par ailleurs été doté d'une protection solaire en ossature bois et menuiserie métallique sur les façades ouest et sud pour une esthétique harmonisée.

Le planning du chantier a été conçu pour ne pas impacter le fonctionnement de l'école située en dessous, tout en permettant à cette dernière de bénéficier d'un nouveau préau. Accueillis dans des locaux temporaires

aménagés sur la commune le temps des travaux, le personnel et les enfants de la crèche réintégreront les locaux rénovés en janvier 2025, une fois les dernières finitions terminées. Cette opération, chiffrée à 958 927,78€ TTC, est portée par Provence Alpes Agglomération avec le soutien financier de l'État, du Département et de la CAF. ●

Vers des goûters encore plus sains !

Depuis le mois de septembre, Provence Alpes Agglomération expérimente un projet visant à améliorer les goûters dans ses établissements. Les agents de neuf structures pilotes dont une crèche, six accueils de loisirs et deux médiathèques sont accompagnés par un diététicien du CODES 04 pour repenser leurs pratiques d'achats de sorte à privilégier des produits sains, locaux et de saison. Ce projet est porté dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'agglomération, mobilisé pour fédérer le groupe et apporter ses ressources pour l'approvisionnement. ●

Relais petite enfance : un lieu d'information et d'éveil pour les tout-petits

Que ce soit pour une assistante maternelle, un accueil collectif ou une entreprise spécialisée dans la garde à domicile, le relais petite enfance « Les Frimousses » informe et accompagne les parents dans le choix d'un mode de garde adapté pour leur(s) enfant(s). Depuis 2024, il réceptionne également toutes les demandes d'inscription dans les crèches de l'agglomération.

Des animations renouvelées

Si le relais constitue un véritable lieu ressource pour les familles, il s'agit aussi d'un lieu d'accueil et d'animation riche proposant chaque jour des activités gratuites destinées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Les activités sont animées dans ses locaux à Digne-les-Bains ainsi qu'en itinérance à Aiglun, le Chaffaut, Marcoux et aux Sieyes. « *Il y a des activités et sorties fréquentes comme la piscine, la médiathèque, etc. mais aussi de nouveaux ateliers proposés régulièrement en lien avec des intervenants extérieurs* », précise Mallaury Baille, animatrice du relais. Cet automne, les jeunes enfants ont ainsi eu la chance de participer à deux nouveaux ateliers d'éveil corporel et de découverte des instruments du monde. Ils ont également assisté à un spectacle de cirque captivant proposé par la compagnie À Fleur de Mirettes, avant de s'essayer eux-mêmes aux arts du cirque. Une psychomotricienne et une éducatrice spécialisée du CAMSP sont par ailleurs intervenues pour répondre aux questions des assistantes maternelles. ●

+ d'infos : **Relais Petite Enfance – 13 boulevard Victor-Hugo à Digne-les-Bains**
Contact : 04 92 36 05 72 – 06 08 67 09 89



Accueils Collectifs de Mineurs

Accueils de Loisirs : un cadre idéal pour s’amuser, découvrir et s’épanouir

Ce mercredi matin, une ambiance magique et mystérieuse règne à l'accueil de loisirs les Chardons bleus à Malijai. Armés de leur lettre de Poudlard, une quinzaine d'apprentis sorciers de 6 à 12 ans viennent de se voir attribuer leur maison par le « Choixpeau ». « J'ai vu tous les films de Harry Potter plusieurs fois et je connais déjà certains sorts ! », affirme Christa, 10 ans, impatiente de relever les défis qui l'attendent pour intégrer la prestigieuse école...

Pendant ce temps, dans une autre salle, l'ambiance est plus calme. Les enfants de 3 à 6 ans découvrent le Land Art. « On va prendre tout ce qu'il y a sur la table et le coller sur le cadre », explique Kainan, excité par sa création.

Ces activités ne sont qu'un aperçu des animations proposées tout au long de l'année aux 40 enfants accueillis aux Chardons Bleus les mercredis et pendant les vacances scolaires. « On a la chance d'être une structure de petite taille, avec une ambiance familiale. On connaît les dates d'anniversaires et les goûts des enfants qu'on accueille ; ce sont des choses qui comptent, affirme Sonia Berard, la directrice. On travaille aussi beaucoup avec les structures locales, comme l'association La Fabrique qui nous a aidé à fabriquer notre mascotte et des jardinières pour notre jardin pédagogique. »

L'agglomération gère également l'accueil de loisirs Les Pitchouns au Brusquet qui accueille lui aussi une quarantaine d'enfants de la commune et des communes voisines proposant, toute l'année, des activités ludiques, créatives et physiques.

5 accueils de loisirs gérés par l'IFAC

Situés à Digne-les-Bains, Aiglun, Estoublon, L'Escalade et Moustiers-Sainte-Marie, cinq autres accueils de loisirs sont gérés par l'IFAC dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) signée avec Provence Alpes Agglomération. « Il y a une volonté de l'agglomération de conserver ces petites structures et d'harmoniser leur fonctionnement pour offrir un service équitable sur l'ensemble du territoire », souligne Sonia Fontaine, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'enfance. Les cinq accueils de loisirs gérés par l'IFAC accueillent entre 220 et 320 enfants selon les périodes. ●

Les projets éducatifs de nos centres de loisirs s'inscrivent dans le Projet éducatif de l'agglomération et reposent sur des valeurs de vivre ensemble, avec l'objectif de favoriser l'éveil des enfants mais aussi leur ouverture à l'autre et au monde. Beaucoup d'activités permettent de mettre du concret dans les apprentissages qu'ils font à l'école. Chaque année, on propose également des séjours thématiques (voile à Salles-sur-Verdon, observation des astres à Saint-Michel-l'Observatoire, raquettes à la Fontaine de l'ours à Auzet...), ainsi qu'un séjour à Stuttgart dans le cadre d'un échange franco-allemand. Ces séjours sont ouverts à tous les enfants du territoire !

Emmanuel Muller, coordinateur Alpes Provence pour l'IFAC



Le saviez-vous ?
Une journée en centre de loisirs coûte environ 45 € par enfant. Grâce à la contribution de Provence Alpes Agglomération (25 €) et de la CAF (6,50 €), le reste à charge pour les familles est en moyenne de 13,50 € par jour et par enfant. Les tarifs appliqués peuvent varier en fonction des structures et des revenus des familles.

Les accueils de loisirs en chiffres

Provence Alpes Agglomération assure le fonctionnement de **7** accueils de loisirs accueillant entre 300 et 400 enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

2 accueils de loisirs sont gérés directement par la collectivité,

5 autres sont gérés par l'IFAC dans le cadre d'une délégation de service public.

+ d'infos : www.provencealpesagglo.fr

Programme Européen

La nouvelle programmation LEADER est lancée

Provence Alpes Agglomération a été sélectionnée par la Région SUD PACA pour assurer la programmation 2023-2027 du programme européen LEADER. 1,6 million d'euros de fonds FEADER ont ainsi été attribués au territoire. Accompagnés de financements régionaux et départementaux, ces fonds permettent de **financer des projets innovants portés par des acteurs publics ou privés.**

Les projets doivent s'inscrire dans la stratégie de développement local construite en concertation avec les

acteurs du territoire, comprenant cinq thématiques principales :

- L'alimentation durable et les circuits courts
- L'énergie et l'environnement
- Le tourisme durable
- L'économie locale
- La culture et la qualité de vie.

Ils doivent par ailleurs contribuer de façon novatrice au développement durable du territoire et présenter une plus-value en termes de partenariat, de cohésion sociale et d'emploi.

Le premier appel à projets du groupe d'action locale (GAL) de Provence Alpes

LEADER, c'est quoi ?

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un dispositif de la Politique Agricole Commune déployé par l'Union Européenne. Il mobilise le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) afin

de soutenir des projets à l'échelle d'un territoire. Sa gestion et son animation sont confiés à des acteurs locaux, publics et privés, qui souhaitent s'investir au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL) porté juridiquement par une structure publique compétente. Ces acteurs se réunissent au sein d'un Comité de programmation afin



Agglomération a été lancé en octobre 2024 et d'autres sont prévus en 2025.

Vous avez un projet innovant pour votre territoire et vous souhaitez bénéficier d'un financement ?

Retrouvez toutes les informations pratiques du programme, les projets éligibles et les modalités de financement sur www.provencealpesagglo.fr (rubrique « Dynamiser, entreprendre », « Financer son projet », « Programmes LEADER »).

Contact : leader23-27@provencealpesagglo.fr

d'étudier et de sélectionner les projets candidats qui doivent s'inscrire dans la stratégie de développement définie localement. Sur le GAL de Provence Alpes Agglomération, les subventions accordées peuvent couvrir jusqu'à 90% du montant des projets, pour des dépenses comprises entre 5 000 € et 120 000 €.

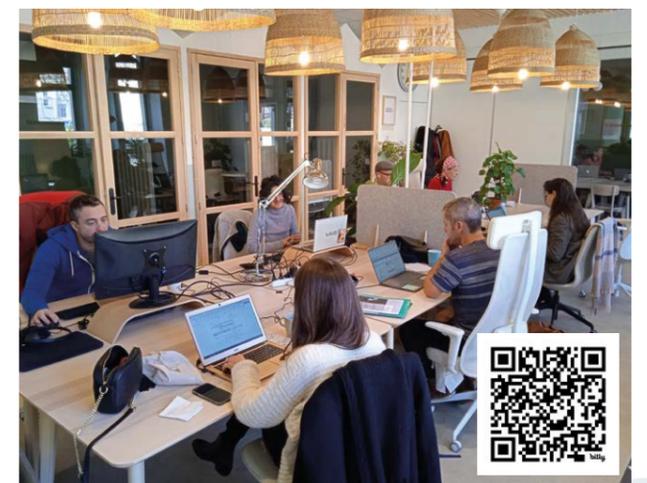
Entrepreneuriat

Testez le coworking pour des journées plus motivantes !

Rassemblant des entrepreneurs et porteurs de projets aux profils variés, l'espace de coworking Diniapolis-La Fabrique est le lieu idéal pour travailler sans se sentir isolé, développer son réseau et partager des moments conviviaux !

Entièrement rénovés en 2022, ses locaux de plus de 130m² comprennent dix postes de travail en open space, trois espaces confidentiels pour les appels et visios, deux bureaux pour travailler en équipe ou organiser des rendez-vous, une salle créative pour brainstormer, un espace détente, une cuisine commune et de nombreux services !

Cet espace de travail partagé est proposé par Provence Alpes Agglomération en partenariat avec l'association Initiative Alpes Provence. Son aménagement a été réalisé avec le soutien financier des programmes LEADER et Interreg Alcoltra. ●



+ d'infos : **1 boulevard Victor Hugo à Digne-les-Bains**
Contact : lafabrique@initiativealpesprovence.org - 04 22 53 40 27
Infos et réservations sur : www.lafabriqueentreprendre-alpesprovence.org
Réservations à l'heure, à la demi-journée, à la journée et au mois.



© Benjamin MAXANT

Silver économie

Visitez gratuitement l'Atelier 7.7 et son appartement témoin

En 2021, Provence Alpes Agglomération a créé l'Atelier 7.7 : un living lab abritant un appartement témoin doté d'équipements et de technologies destinés à faciliter le quotidien des seniors et des personnes en situation de handicap. Depuis septembre 2024, des visites de cet appartement témoin sont proposées gratuitement au public.

Canne et verre connectés, fauteuil releveur, lit médicalisé, salle de bain aménagée pour éviter les chutes, robot de téléprésence, cuisine ergonomique entièrement adaptée comprenant des meubles escamotables et un plan de travail à hauteur variable... Participez à ces visites pour découvrir et tester un panel d'équipements permettant d'adapter les logements aux difficultés rencontrées dans le cadre du vieillissement et/ou de la perte d'autonomie.

Les visites s'adressent aussi bien aux seniors, aux personnes en situation de handicap qu'à leurs proches aidants et aux professionnels du soin. Entièrement gratuites, elles se font sur rendez-vous uniquement.

L'Atelier 7.7 a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe dans le cadre du projet transfrontalier Interreg Alcotra Clip E-Santé/Silver Economy.

+ d'infos : L'Atelier 7.7 est situé 1 rue du Trélus à Digne-les-Bains. Informations et inscriptions par mail ou téléphone : atelier.7.7@provencealpesagglomeration.fr - 06 33 49 88 14

Travaux

Dernière étape de la rénovation du centre culturel Simone-Signoret

Les travaux de rénovation du centre culturel Simone-Signoret à Château-Arnoux-Saint-Auban sont bientôt terminés. Ils s'achèveront début 2025 pour offrir au public et aux usagers un espace culturel spacieux, moderne et confortable, répondant aux nouvelles normes environnementales en matière de performance énergétique.

Les derniers travaux programmés en cette fin d'année concernent la placette, la liaison avec le théâtre et la médiathèque, l'isolation extérieure du bâtiment qui se poursuit côté médiathèque, la pose du revêtement de façade en dampalon, les dernières menuiseries et brises soleil, le cloisonnement des bureaux et sanitaires, la mise en place du plafond après le passage des différents réseaux et systèmes de chauffage, la pose des revêtements de sol, la peinture et enfin la signalétique intérieure et extérieure.

Les agents de la médiathèque Louis-Joseph reprendront possession des lieux au cours des prochains mois pour y installer le nouveau mobilier et y accueillir à nouveau leurs usagers au printemps 2025.

La touche finale du chantier portera sur l'aménagement paysager des espaces extérieurs.

Portée par Provence Alpes Agglomération, cette opération est chiffrée à 4,5 millions d'euros. Elle est financée par la communauté d'agglomération avec le soutien de l'Union Européenne, de la Région Sud-PACA et du Département des Alpes de Haute-Provence.



Biodéchets

Des solutions complémentaires pour permettre à chacun de trier ses biodéchets



Nouvelles plateformes de compostage partagé installées au mois d'octobre à La Robine-sur-Galabre et Auzet.

Conformément aux exigences de la loi Agéc, Provence Alpes Agglomération met progressivement en place un ensemble de solutions permettant à chaque habitant de trier ses biodéchets et ainsi de réduire la quantité d'ordures ménagères produite à l'échelle du territoire. Débuté en 2023, le déploiement de plateformes de compostage partagé dans les communes touche à sa fin cet hiver. Au total, 30 plateformes de compostage ont été installées par l'agglomération qui a par ailleurs repris la gestion de cinq

plateformes préexistantes pour couvrir l'ensemble du territoire. En parallèle, les ventes de composteurs individuels continuent à rencontrer un vif succès auprès des habitants. En 2024, 700 composteurs ont ainsi été vendus par l'agglomération. Enfin, en 2025, Provence Alpes Agglomération mettra en place 200 abris-bacs dans les 10 communes situées le long de la RN85 (Aiglun, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains, Le Chaffaut-Saint-Jurson, L'Escal, Malijai, Mallemoisson,

Les Mées, Peyruis, Volonne). Ces abris-bacs permettront aux habitants de déposer facilement leurs déchets alimentaires, qui seront ensuite collectés et acheminés vers le bio-déconditionneur de Peyruis. Ce dispositif viendra compléter les solutions déjà proposées pour que chaque habitant dispose d'une solution de tri des biodéchets d'ici la fin de l'année 2025.

+ d'infos : Vous souhaitez vous procurer un composteur individuel ?

Prenez rendez-vous auprès de nos pôles de proximité pour acheter un composteur de 400 L accompagné de son bio-seau de 10 L au prix réduit de 20€ (une partie du coût étant pris en charge par la communauté d'agglomération et la Région). Contacts : 04 92 32 05 05 pour les secteurs dignois et durancien ; 04 92 35 32 79 pour le pays de Seyne ; 06 30 94 27 00 pour le secteur Asse-Verdon.

Votre commune a-t-elle été équipée d'une plateforme de compostage partagé ? Contactez votre mairie pour récupérer gratuitement un bioseau !

Agro-alimentaire

L'abattoir de Seyne relance son activité sous délégation de service public

Fermé depuis 2022, l'abattoir de Seyne a rouvert ses portes au mois d'octobre. Sa gestion a été confiée, par Provence Alpes Agglomération, à la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Abattoir du Pays de Seyne » dans le cadre d'une délégation de service public établie pour 5 ans. « L'objectif est de permettre à des professionnels de faire fonctionner cet outil indispensable pour l'activité d'élevage du secteur, en mettant à leur disposition un équipement quasi neuf (400 000 € de travaux de rénovation ont été investis par l'agglomération depuis 2017) et des conditions financières favorables », souligne Bruno Acciai, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'agroalimentaire et à la ruralité. « La SCIC se compose d'une quinzaine d'éleveurs soutenus par plusieurs communes de la Vallée de la Blanche et de l'Ubaye, précise Jérôme Allibert, président de la SCIC. Reprendre la gestion de l'abattoir, c'est un moyen, pour nous, de sécuriser la filière, de ramener de l'activité dans nos territoires en fonctionnant en

circuit-court, et d'agir pour le bien-être animal et pour le climat en évitant des déplacements jusqu'aux abattoirs de Gap ou Digne. » Auparavant, l'abattoir réalisait 140 tonnes d'abattage par an sur du bovin, du caprin et du ovin. « Notre objectif est de dépasser les 200 tonnes d'abattage d'ici 5 ans en ouvrant une filière porcine », affirme Jérôme Allibert.



Zones d'Activité Économique : des vecteurs de dynamisme et d'attractivité sous la gestion de Provence Alpes Agglomération !

Dans le cadre de sa compétence Développement économique, Provence Alpes Agglomération assure la gestion, l'aménagement et l'entretien de 12 zones d'activité économique ; des espaces exclusivement dédiés à l'implantation d'entreprises.

Les chiffres clés des ZAE de Provence Alpes Agglo :

12 zones d'activité économique implantées sur 9 communes
totalisant environ **2500** emplois pour **560** entreprises

1 Espace Saint-Pierre Peyruis

Surface : 8 hectares
Nombre d'entreprises : 10
Activité principale : industrie

2 Espace Saint-Pierre Le Chaffaut-Saint-Jurson

Surface : 2 hectares
Nombre d'entreprises : 10
Activité principale : artisanat

3 Zone d'activité de la Chauchière - Les Mées

Surface : 17 hectares
Nombre d'entreprises : 41
Activités principales : industrie et artisanat

4 Zone d'activité Espace Bléone - Aiglun

Surface : 14 hectares
Nombre d'entreprises : 50
Activités principales : industrie et artisanat

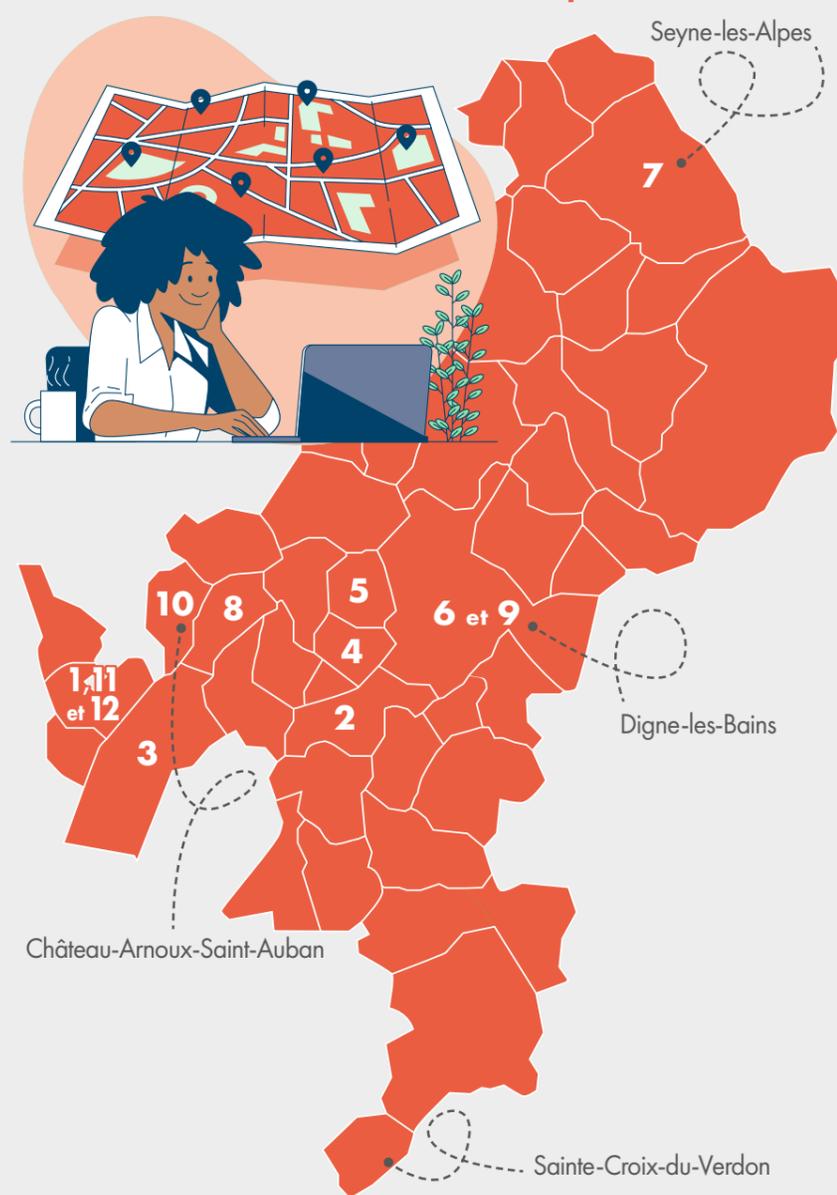
5 Zone artisanale Hubac de Chandourène Champtercier

Surface : 4 hectares
Nombre d'entreprises : 26
Activité principale : artisanat

6 Espace artisanal des Alpilles Digne-les-Bains

Surface : 4 hectares
Nombre d'entreprises : 22
Activités principales : artisanat et services

Les 12 zones d'activité économique du territoire



« L'attractivité de notre territoire repose sur son cadre exceptionnel, sa qualité de vie, et l'accessibilité de l'autoroute pour les zones de Peyruis mais aussi la présence d'entreprises comme Arkema, Kem One ou L'Occitane qui prouve que de grandes entreprises peuvent s'y développer avec succès. Les entrepreneurs apprécient particulièrement l'accompagnement personnalisé que nous leur proposons, en lien avec l'Agence de Développement 04 et les structures locales. Lors d'un premier rendez-vous, nous prenons le temps de leur faire visiter

la ou les zone(s) d'activité visée(s) et de les informer sur l'environnement, les écoles, les logements... des éléments clés pour des chefs d'entreprise ! Nous pouvons aussi mobiliser différents partenaires pour répondre à des besoins plus spécifiques comme France Travail pour le recrutement ou la Région SUD pour le financement de l'investissement. »

Patrick Vivos, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'attractivité du territoire et à la stratégie économique

Des perspectives de développement à la Cassine

Un projet est en cours pour viabiliser **10 hectares** de foncier supplémentaire permettant d'accueillir de nouvelles entreprises dans la zone d'activité de la Cassine.

« Nous devons encore lever certaines contraintes avec les services de l'État afin de prendre en compte les enjeux écologiques et l'archéologie préventive, mais ce foncier représente une belle opportunité de développement dont beaucoup de territoires ne disposent pas », explique Patrick Vivos, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à l'attractivité du territoire et à la stratégie économique. Le projet devrait aboutir en 2025, après la réalisation des travaux nécessaires.

En parallèle, à l'entrée du parc d'activité, de nouveaux services s'installent dans les bâtiments récemment construits. Cette activité vient renforcer l'attractivité globale de la Cassine pour attirer de futurs industriels. ●

Tour d'horizon des derniers travaux réalisés

En 2024, Provence Alpes Agglomération a réalisé divers travaux de requalification destinés à améliorer l'accessibilité, la visibilité, la performance énergétique et l'attrait de ses zones d'activités, qui sont aujourd'hui vieillissantes. Représentant un investissement total de plus de 400 000 €, ces travaux comprenaient, notamment, la création d'un réseau d'eaux pluviales sur la zone de Seyne, d'une nouvelle signalétique sur celle d'Aiglun, et la réfection de certaines portions de voirie sur les zones de Peyruis et de Champtercier.

L'éclairage public des zones d'activités de Seyne et de la Cassine a été intégralement remplacé par des luminaires à LED : un investissement de 93 000 € TTC permettant de réduire de près de 75 % la consommation énergétique des réseaux.

En début d'année, des travaux chiffrés à 107 000 € ont par ailleurs permis de refaire le giratoire de la zone d'activité Saint-Pierre.

Enfin, une étude de faisabilité a été lancée pour réhabiliter la voirie de la zone artisanale des Sieyes à Digne-les-Bains. Estimé à 300 000 €, ce projet devrait aboutir en 2025. ●

Territoires d'industrie II : un dispositif pour booster la réindustrialisation du territoire

Provence Alpes Agglomération fait partie, avec l'ensemble du département, des territoires labellisés par l'État dans le cadre de la deuxième phase du programme Territoires d'industrie (2023-2027).

Si ce label offre une reconnaissance des efforts réalisés pour rendre le territoire plus attractif, il permet également d'accélérer les projets industriels locaux grâce à un chef de projet dédié à l'accompagnement du développement industriel sur les Alpes de Haute-Provence, une aide en terme d'ingénierie, et une enveloppe financière (100 millions d'euros à l'échelle nationale). Concernant Provence Alpes Agglomération, les ambitions identifiées portent en priorité sur le développement des sites industriels de Peyruis et de Saint-Auban, dont la plateforme d'Arkema et Kem One, labellisée « Site clé en main France 2030 ». ●



VTT

Des nouveaux sentiers VTT dans les Terres Noires

Le site des Terres noires est un spot unique en France pour la pratique du VTT ! Pour continuer à améliorer l'offre des parcours qui y sont proposés, les équipes de Provence Alpes Agglomération ont réalisé deux nouveaux sentiers VTT à découvrir sur les communes de Draix et Marcoux :

• Les « Crêtes de Draix »

Ce parcours emprunte à la fois des sentiers existants et une nouvelle section de 2 km aménagée le long d'une ligne de crête. Parcours n°15 ; 35 km ; difficulté : noir.

• L'adret de l'Escure à Marcoux

Ce vieux sentier cadastré, envahi par la végétation, a été débroussaillé et pioché sur 3 km pour être balisé VTT. Il intègre le parcours n°16 La Ferme de Belon ; 27 km ; difficulté : noir.

Grâce à ces travaux, six circuits balisés VTT traversent aujourd'hui les Terres Noires. ●

+ d'infos : Retrouvez tous les parcours VTT du bassin dignois, soit 22 itinéraires VTT et 7 Spéciales Enduro, sur la carte éditée cette année par l'office de tourisme !



D'une commune à l'autre



Théâtre

Home/Land : une installation intimiste et participative créée à partir des témoignages de Jarlandins

© Théâtre Durance

Début octobre, une installation surprenante s'invitait sur la place Pechiney à Saint-Auban avec, en son centre, une trentaine de chaises en bois surmontées de lampadaires sur lesquelles reposaient de petits cahiers aux titres intrigants, quelques tables pour des échanges en face à face, et un comptoir servant des tisanes incongrues. Proposée par le Théâtre Durance, cette œuvre itinérante a été créée par la compagnie du Begat Theater à partir d'une cinquantaine de témoignages recueillis dans différents territoires de France, dont Château-Arnoux-Saint-Auban.

« À travers chaque interview, on voulait interroger la notion de « Chez soi » ; savoir ce qui nous pousse à vivre là où on vit. On était intrigués par le lien entre l'histoire de Saint-Auban, ses habitants et son usine, explique Karin Holmström, co-créatrice de Home/Land. Toutes les interviews d'une à trois heures ont été retranscrites puis « sculptées » pour obtenir des textes de quelques pages à lire. »

Dans une ambiance feutrée, chaque spectateur était invité à construire sa propre expérience à travers ces « archives de l'éphémère ». Un moment poétique, à la fois intime et partagé. ●

Cadre de vie

De nouveaux aménagements à Sainte-Croix du Verdon

Création d'un carrefour à l'entrée du village, regroupement et extension des aires de camping-cars pour en doubler la capacité d'accueil, rénovation du parking du Jas, création d'un parking dans le quartier du Castellas et d'un sentier pédestre reliant ce quartier au reste du village, piétonnisation de la rue principale... En 2024, la municipalité de Sainte-Croix du Verdon a entièrement repensé et restructuré l'accueil des touristes et le cadre de vie des habitants en privilégiant les mobilités douces dans certaines zones.

En parallèle, pour continuer à dynamiser le lieu en favorisant les activités de loisirs et les moments de convivialité, un boulodrome a été créé dans le quartier du Castellas, des terrasses ont été mises



© Sainte-Croix du Verdon

à disposition des commerces du centre et un kiosque a été installé pour l'accueil d'événements musicaux.

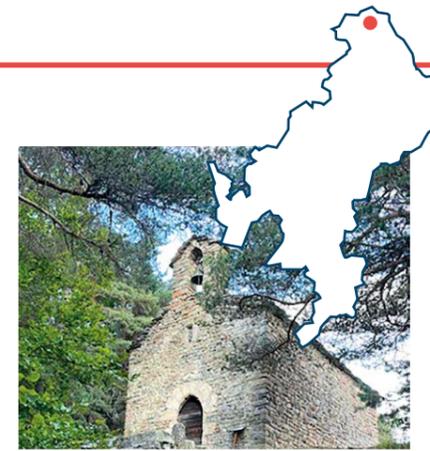
Cette démarche se poursuivra en 2025 avec la création de randonnées nautiques accompagnées en kayak, aviron, paddle ou planche à voile. Ponctué de panneaux d'information sur l'histoire, la faune et la flore locales, ces parcours seront réalisés avec le soutien de Provence Alpes Agglomération. Ils permettront de découvrir sept à huit points d'intérêt. ●

Randonnée

Réhabilitation et amélioration du sentier de découverte du lac de Saint-Léger

Accessible depuis la station de Montclar, le sentier de découverte du lac de Saint-Léger est une randonnée familiale incontournable. Agrémenté de nombreux pupitres thématiques, il permet d'observer la richesse de la faune et de la flore autour du petit lac, ainsi que l'un des plus anciens édifices religieux de la vallée de la Blanche.

Or, avec le temps, ce sentier aménagé il y a plusieurs années montrait des signes de vieillissement. Le programme Espace Valléen a permis de financer un ensemble de travaux réalisés fin 2024 pour le réaménager et améliorer l'expérience



des visiteurs. Ces travaux comprenaient la réhabilitation du parcours, la création d'une nouvelle signalétique, d'une aire d'accueil à l'entrée de la station et d'un belvédère dominant le lac. ●

Infos pratiques : Le parcours forme une boucle qui débute et se termine sur le parking des randonneurs situé à l'entrée de la station de Montclar.

Distance : 4 km - Dénivelé : 105 m - Durée : 2 h

Entrepreneuriat

Mon projet de boutique : sept nouvelles inaugurations en 2024



Cette année, sept boutiques ont été inaugurées sur le territoire de Provence Alpes Agglomération dans le cadre du dispositif « Mon projet de boutique » porté par le réseau Initiative avec le soutien financier de Provence Alpes Agglomération. De Seyne à Digne-les-Bains, en passant par Peyruis, Château-Arnoux-Saint-Auban, Volonne et Montclar, des entrepreneurs de différentes communes ont ainsi été accompagnés pour ouvrir leurs boutiques dans des locaux vacants et redynamiser les cœurs des villes et villages !

Au-delà de ce dispositif spécifique, tout

au long de l'année, le réseau Initiative accompagne les entrepreneurs du territoire dans la création, la reprise ou le développement de leur entreprise.

En 2023, 94 entreprises issues de 25 communes du territoire ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et de plus d'un million d'euros de financements en prêt d'honneur à taux zéro.

Cet accompagnement est proposé grâce au soutien financier de Provence Alpes Agglomération. ●

Contact pour plus d'informations :

jmartinez@initiativealpesprovence.org
06 78 13 49 01

SCoT

Quatre réunions publiques d'information et d'échanges avec les habitants sur le SCoT



Depuis 2018, Provence Alpes Agglomération travaille à l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ; un document de planification à la fois stratégique et opérationnel. Le SCoT permet de fixer la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 20 ans à venir, en intégrant des objectifs en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et d'environnement. Il entrera en vigueur en 2025 et deviendra alors un cadre de référence pour les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) communaux qui devront traduire de manière opérationnelle ses enjeux et ses objectifs.

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT, cet automne, Provence Alpes Agglomération a organisé quatre réunions publiques à Château-Arnoux-Saint-Auban, Seyne, Moustiers-Sainte-Marie et Digne-les-Bains. Ces temps d'information et d'échanges avec les habitants ont notamment permis de présenter le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), volet réglementaire du SCoT actuellement en cours de finalisation. ●

Gestion des déchets

Modernisation de la collecte des déchets : un engagement collectif pour un avenir durable

Entre 2023 et 2024, Provence Alpes Agglomération a procédé à l'harmonisation de la collecte des déchets sur son territoire, déployant plus de **330 points de collecte complets**. Chaque point de collecte comprend des colonnes pour les ordures ménagères, les emballages, les papiers, le verre et, parfois, les cartons. L'objectif est ainsi d'encourager le tri des déchets et de réduire la quantité d'ordures ménagères collectées.

« Le déploiement des nouvelles colonnes s'est terminé cet hiver sur les 37 communes des secteurs de Seyne, de l'Asse/Verdon et du bassin dignois, mais on peut déjà se féliciter **des résultats très prometteurs** observés à Digne-les-Bains et sur le Val de Durance où ce nouveau système a été mis en place fin 2023, début 2024 », note René Villard, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à la gestion des déchets. En effet, depuis l'instauration de la nouvelle collecte à Digne-les-Bains, la quantité d'ordures ménagères collectées a diminué de près de 17 %, celle des emballages et du papier a augmenté

de 42% et celle du verre de 16%. Sur le Val de Durance, la quantité d'ordures ménagères a également diminué de 21 % et celle des emballages et du papier a augmenté de 39% depuis la mise en place de la nouvelle collecte.

Afin de permettre à chaque habitant de disposer de tous les outils nécessaires pour trier efficacement ses déchets, l'agglomération développe, en parallèle, des solutions de tri à la source des biodéchets (voir p.15).

L'enjeu est de faire du tri systématique des déchets une évidence pour répondre aux enjeux climatiques et aux objectifs nationaux. « Nous sommes dans une dynamique très positive qu'il s'agit de poursuivre et de renforcer », affirme René Villard.

De vraies marges de progression existent puisqu'en 2023, un habitant de Provence Alpes Agglomération produisait encore 293 kg d'ordures ménagères en moyenne, dont plus de 34% de déchets recyclables et près d'un tiers de biodéchets, envoyés en centre d'enfouissement, faute d'avoir été triés. ●



Incivilités, tous impactés !

Les actes d'incivilité nuisent à notre cadre de vie. Ils peuvent occasionner des problèmes de salubrité, de sécurité et représentent un coût pour la collectivité et ses habitants. Si les équipes techniques de l'agglomération et des communes s'attachent, quotidiennement, à nettoyer les points de collecte, il est primordial que chaque habitant, à son échelle, respecte le règlement.

Quelques rappels importants :

- Les sacs d'ordures ménagères (de 30 L maximum) doivent être déposés dans les colonnes dédiées.

Les dépôts sauvages, même au pied des conteneurs, peuvent être sanctionnés d'une amende allant jusqu'à 1500 €.

- Les emballages, le verre, le papier et les cartons bruns collectés sur le territoire sont envoyés au centre de tri de Manosque pour être revalorisés. Or, les chargements mal triés y sont refusés et intégralement renvoyés en centre d'incinération, impliquant un coût important pour la collectivité et ses habitants.

- Un service gratuit de collecte des encombrants est proposé aux personnes dans l'impossibilité de les transporter en déchèterie.

+ d'infos : www.provencealpesagallo.fr

Évolutions des déchèteries en 2024 et 2025

En 2024, l'agglomération a doté ses déchèteries de déboueurs, des équipements permettant une gestion plus écologique des eaux de ruissellement, conformément aux réglementations en vigueur. Pour faciliter et sécuriser les déchargements des usagers, des barrières de quais ont par ailleurs été remplacées par des banques de déchargement sur les sites de Barras et de la Colette. Ces améliorations se poursuivront en 2025 avec l'installation de nouvelles banques de déchargement dans les déchèteries de Peyruis et de Seyne, ainsi que la généralisation progressive des contrôles d'accès sur l'ensemble des sites du territoire grâce au déploiement d'un système de carte d'accès permettant un meilleur suivi des déchets déposés.

La gestion des déchets continue elle-aussi à s'améliorer à travers le développement de nouvelles filières favorisant leur réemploi et leur recyclage. Courant 2025, l'éco-organisme Ecomaison spécialisé dans la gestion du mobilier, élargira ainsi son champ d'action pour prendre en charge le réemploi et le recyclage de la literie, des jouets, des pots de fleurs, des outils de jardin, ainsi que des articles de sport et de loisirs collectés dans les déchèteries du territoire. ●

Raphaëlle Farnarier Jorgensen, productrice de pois chiches aux Mées



C'est dans la vallée de la Durance que vit et travaille Raphaëlle. Nichée au cœur d'une terre battue par les vents, son exploitation Vire-Vent de Provence porte bien son nom. Elle y cultive des pois chiches transformés sur place, ainsi que du blé tendre et de l'épeautre. « **La culture du pois chiche est intéressante car cette légumineuse demande peu d'eau et capte l'azote de l'air pour le ramener à la terre qu'elle nourrit** », explique-t-elle. Ses 36 hectares de culture en bio fonctionnent grâce à un système de rotation permettant de ne pas appauvrir le sol et de préserver au mieux les cultures des ravageurs et des maladies.

À la façon d'un colibri...

Semé au mois de février, le pois chiche est récolté en août puis trié pour être cuit ou transformé en poichichade. « *J'utilise 5 tonnes de pois chiches par an en moyenne pour mes transformations, précise-t-elle. J'ai créé plusieurs recettes de poichichades salées et sucrées que je commercialise via les différents magasins de producteurs du territoire (Etal des Trois Vallées à Digne-les-Bains, Maison de pays de Mallemoisson...).* » Son blé est, quant à lui, essentiellement vendu auprès du Moulin Pichard à Malijai et son petit épeautre utilisé dans ses préparations ou proposé à des boulangers locaux. « *C'est important pour moi de savoir que, comme un colibri, je contribue à mon échelle à produire quelque-chose d'utile en veillant au bien-être de la planète* », affirme-t-elle.

À la voir manœuvrer ses machines ou préparer ses pots de poichichade en cadence, ponctuant ses gestes de discrets pas de danse pour éviter les douleurs des mouvements répétés, on pourrait croire que Raphaëlle a toujours exercé

ce métier. Pourtant, en remontant le fil de son histoire, on découvre qu'elle a eu plusieurs vies, toutes reliées par la même énergie, la même détermination et une passion inchangée.

Plusieurs vies en une

Raphaëlle grandit à Marseille où elle commence des études de droit. Alors qu'elle achève sa maîtrise, un bal du 14 Juillet bouscule le cours de sa vie. « *J'ai rencontré mon futur mari qui était en France pour les vacances et ça a été un véritable coup de foudre* », confie-t-elle. Digne d'un roman, cette rencontre fortuite la pousse à tout quitter pour s'installer avec lui au Danemark, son pays d'origine. Elle y reste 10 ans, maîtrisant rapidement la langue et poursuivant ses études en lettres modernes et musicologie avant d'assurer différents postes en tant qu'enseignante de français, ouvreuse à l'opéra de Copenhague et même chanteuse de chœur. Sa vie bascule à nouveau quand elle hérite des terres et de la maison de ses grands-parents aux Mées. Alors enceinte de son troisième enfant, elle décide de s'installer, avec toute sa famille, dans ce lieu où elle avait passé de nombreuses vacances dans sa jeunesse. « *On avait envie de nature et de soleil, mais je n'avais pas encore l'idée de devenir agricultrice* », note-t-elle.

Un esprit d'initiative qui porte ses fruits

C'est René Chabot, alors exploitant locataire des terres familiales, qui l'incite progressivement à se lancer dans le

métier. Elle passe son BPREA (brevet professionnel) à Carmejane en 2006 et décide également de se former à la transformation pour ouvrir un atelier. En 2008, elle reprend l'exploitation et reçoit le **prix de l'Innovation agricole** suivi, 3 ans plus tard, du **prix de l'Excellence d'agricole**. En 2017, elle **figure même parmi les 15 talents Tech & Bio** sélectionnés à l'échelle nationale. Fonceuse, le regard tourné vers l'avant, Raphaëlle sollicite l'accompagnement des agents de Provence Alpes Agglomération pour déposer un **projet de candidature LEADER** grâce auquel elle bénéficie, en 2021, de 80 000 € de financements pour améliorer le matériel de son atelier de transformation. « *L'automatisation de mon atelier me permet aujourd'hui de préparer jusqu'à 1200 pots de poichichade par jour* », affirme-t-elle.

Dotée d'un goût certain pour le partage, elle participe par ailleurs à plusieurs actions portées dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** de l'agglomération dont les journées De Ferme en Ferme et une formation sur l'approvisionnement en produits locaux pour la restauration collective à la cantine scolaire des Mées qu'elle fournit. Son quotidien riche et animé est chamboulé, en 2023, par la perte de son époux Christian Jorgensen, travaillant à ses côtés depuis 7 ans. Si cette épreuve terrible marque un point de rupture indéniable dans son parcours, Raphaëlle n'a rien perdu de sa fougue.

Avec le soutien de ses enfants, elle poursuit son activité, continuant à incarner, avec passion, l'esprit du colibri. ●

À vous l'objectif



Route de Verdaches, bichromie. Photo : Lou Queyrel.

Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo magazine !
Contact :
communication@provencealpesagglo.fr



Pénitents des Mées. Photo : Frédérique Vignaud.



Balade sur le plateau de Ganagobie, Peyruis. Photo : Geoffrey Gasser.



DINIAPOLIS

provence
alpes agglo



Coworking Digne-les-Bains

Convivialité et réseautage

04 22 53 40 27

1 Boulevard Victor-Hugo
04000 Digne-les-Bains



Tribunes politiques

Terre Dignoise

Réaménagement de la RN 85, le serpent de mer

Depuis que le projet de relier notre cité Préfectorale à l'autoroute par une double voie a échoué, la réhabilitation de la nationale fait l'objet de travaux réguliers depuis bientôt 25 ans.

Travaux coûteux qui ne peuvent donner totale satisfaction aux usagers malgré les efforts louables de l'État, de la Région, du Département et désormais de notre agglomération qui va participer modestement mais à hauteur de 140 000€ tout de même pour le secteur Digne-Malijai.

Les créneaux de dépassement n'éviteront pas pour l'instant les goulets d'étranglement. Souhaitons qu'une solution globale permettant à terme de relier l'autoroute finisse par aboutir. ●

Gilles Chalvet
Michelle Honnorat
Benoit de Souza
Marie-Claude Paire



GÉOPARC
DE HAUTE
PROVENCE

**SOUS NOS PIEDS,
UN PATRIMOINE MONDIAL
À PRÉSERVER, DES PAYSAGES
GRANDIOSES À EXPLORER**



unesco

Géoparc mondial